



Le delais de reponse pour le demande de changement de statut

Par **batrakova**, le **04/04/2012** à **20:45**

Bonjour, rnma situation est suivante: je suis arrivée en France en 2006 en accompagnant mon marie qui a obtenu le titre de sejour artiste profession culturelle. J'ai un titre de sejour visiteur. Maintenant nous avons déposé le dossier pour la carte de sejour pour mon mari 10 ans et pareil pour moi avec automaticemment le changement de mon statut visiteur. Notre dossie a été accepté mais on m'a donné le resipissé visiteur sans permis de travailler. Depuis deux mois nous n'avons aucune reponse de la sous-prefecture malgre le fait que notre avocat a envoyé une lettre avec une demande de la delivrance même de la resipissé à mon nom avec le droit de travailler. Je suis très inquete de cette situation. Est ce que ca signifie un probleme majeur dans notre dossier?